



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 décembre 2005
Français
Original: anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)

Lettre datée du 21 novembre 2005, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent de la République de Moldova auprès de l'Organisation des Nations Unies

Me référant à votre lettre du 8 septembre 2005, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des éléments d'information complémentaires et des éclaircissements concernant le rapport du Gouvernement moldave relatif à l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité (voir annexe).

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Vsevolod **Grigore**



**Annexe à la lettre datée du 21 novembre 2005, adressée au Président du Comité
par le Représentant permanent de la République de Moldova
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Paragraphe 1 et questions connexes évoquées aux paragraphes 5, 6, 8 a), b) et c) et au paragraphe 10

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

	Avez-vous souscrit l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?	Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version française du rapport ou à un site Web officiel)
1	Déclaration générale sur la non-détention d'armes de destruction massive	X	La République de Moldova ne détient pas d'armes de destruction massive	Page 2 du rapport
2	Déclaration générale d'engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération	X	La République de Moldova soutient les mesures prises par la communauté internationale en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive	Page 2 du rapport
3	Déclaration générale sur la non-fourniture d'armes de destruction massive et d'éléments connexes à des acteurs non étatiques		La République de Moldova soutient les mesures prises par la communauté internationale en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive	
4	Convention sur les armes biologiques	X	Ratifiée le 5 novembre 2004	Page 3 du rapport
5	Convention sur les armes chimiques	X	Instrument déposé le 8 juillet 1996	Annexe 1 du rapport < http://disarmament.un.org:8080/TreatyStatus.nsf >
6	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	X	Instrument déposé le 11 octobre 1994	Annexe 1 du rapport < http://disarmament.un.org:8080/TreatyStatus.nsf >
7	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	X	Signé le 24 septembre 1997	Page 3 du rapport
8	Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	Entrée en vigueur le 6 juin 1998	Annexe 1 du rapport
9	Code de conduite de La Haye	X	La République de Moldova a souscrit au Code de conduite	< http://www.aussenministerium.at/up-media/1679_list_of_hcoc_subscribing_states.doc >
10	Protocole de Genève de 1925		La République de Moldova n'est pas partie au Protocole de Genève de 1925	
11	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	X	Membre depuis 1997	< http://www.iaea.org/About/Policy/MemberStates >

Avez-vous souscrit l'une des déclarations suivantes ou votre pays est-il partie à l'un des traités ou conventions ou membre de l'un des mécanismes suivants?		Oui	Dans l'affirmative, indiquez les informations pertinentes (signature, adhésion, ratification, entrée en vigueur, etc.)	Observations (l'information se rapporte aux numéros de page de la version française du rapport ou à un site Web officiel)
12	Zone exempte d'armes nucléaires/Protocole(s)		La République de Moldova n'est partie à aucun accord relatif aux zones exemptes d'armes nucléaires	
13	Autres conventions et traités	X	<ol style="list-style-type: none"> 1. Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires 2. Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire 3. Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique 4. Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination 5. Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif 6. Convention sur les armes inhumaines 	Annexe 1 du rapport
14	Autres mécanismes	X	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route	Annexe 1 du rapport
15	Autres	X	Accord de coopération relatif au transport de matières nucléaires de la Fédération de Russie en République de Bulgarie via les territoires moldave et ukrainien, conclu par les Gouvernements bulgare, moldave, russe et ukrainien	Page 5 du rapport

Paragraphe 2 – Armes biologiques

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	Non				
2	Acquisition	Non				
3	Possession	Non				
4	Constitution de stocks	Non				
5	Mise au point	Non				
6	Transport	Non				
7	Transfert	Non				
8	Utilisation	Oui	Loi n° 985-XV du 18 avril 2002 (par. 2 de l'article 143 du Code pénal)		Peine de prison de 16 à 25 ans ou détention à vie	
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	Non				
10	Facilitation d'activités susmentionnées	Non				
11	Financement d'activités susmentionnées	Non				
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	Non				
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	Non				
14	Autres	X	Loi n° 360-XV du 5 novembre 2004 relative à l'application de la Convention sur les armes biologiques			Annexe 2 du rapport

Paragraphe 2 – Armes chimiques

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	Non	Un projet de loi relatif aux armes chimiques a été présenté au Parlement pour adoption			
2	Acquisition	Non				
3	Possession	Non				
4	Constitution de stocks	Non				
5	Mise au point	Non				
6	Transport	Non				
7	Transfert	Non				
8	Utilisation	Non				
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	Non				
10	Facilitation d'activités susmentionnées	Non				
11	Financement d'activités susmentionnées	Non				
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	Non				
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	Non				
14	Autres	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 relative à l'application de la Convention sur les armes chimiques			Annexe 2 du rapport

Paragraphe 2 – Armes nucléaires

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné une législation interdisant à des particuliers ou à des entités de se livrer à l'une des activités suivantes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Fabrication/production	Non				
2	Acquisition	Non				
3	Possession	Non				
4	Constitution de stocks	Non				
5	Mise au point	Non				
6	Transport	Non				
7	Transfert	Non				
8	Utilisation	Non				
9	Complicité active de l'une ou plusieurs des activités susmentionnées	Non				
10	Facilitation d'activités susmentionnées	Non				
11	Financement d'activités susmentionnées	Non				
12	Activités susmentionnées concernant les vecteurs	Non				
13	Participation d'acteurs non étatiques à des activités susmentionnées	Non				
14	Autres	Non				

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes biologiques et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	Non				
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation	Non				
3	Mesures de surveillance des stocks	Non				
4	Mesures de surveillance lors du transport	Non				
5	Autres mesures de surveillance	Non				
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	Non				
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	Non				
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	Non				
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Règlements n° 45 du 24 janvier 1994 et 672 du 28 mai 2003 concernant le transport des marchandises dangereuses			
10	Autres mesures de sécurité	Non				
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport	Non				
12	Octroi de licences/homologation des installations/habilitation du personnel manipulant des matières biologiques	Non				

	Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes biologiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
13	Habilitation du personnel	Non				
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs					
15	Réglementations concernant le génie génétique					
16	Autres textes de loi et réglementations ayant trait à la sécurité et à la protection des matières biologiques					
17	Autres	X	1. Loi n° 1347-XIII du 9 octobre 1997 concernant les déchets 2. Loi n° 451-XIV du 30 juillet 2001 relative à l'octroi de licences d'autorisation concernant certaines activités	X	Réseau national de laboratoires d'observation et de contrôle de la contamination de l'environnement (règlement n° 477 du 19 mai 2000 concernant le réseau de laboratoires)	Page 5 et annexe 2 du rapport

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes chimiques et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
3	Mesures de surveillance des stocks	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
4	Mesures de surveillance lors du transport	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
5	Autres mesures de surveillance	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Règlements n° 45 du 24 janvier 1994 et 672 du 28 mai 2003 concernant le transport des marchandises dangereuses			Annexe 2 du rapport
10	Autres mesures de sécurité	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
12	Homologation des installations chimiques/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
13	Habilitation du personnel	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
15	Autorité nationale chargée de la Convention sur les armes chimiques	X	Ministère de l'économie et du commerce			Page 4 du rapport
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes chimiques et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
16	Déclaration à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques des produits chimiques inscrits aux tableaux 1, 2 et 3 de la Convention sur les armes chimiques	X	Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques			
17	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux armes chimiques obsolètes					
18	Autres textes de loi et réglementations ayant trait au contrôle des matières chimiques	X	1. Loi n° 358-XV du 5 novembre 2004 concernant l'application de la Convention sur les armes chimiques 2. Loi n° 1236-XIII du 3 juillet 1997 régissant les produits et substances toxiques			Annexe 2 du rapport
19	Autres	?	1. Loi n° 1347-XIII du 9 octobre 1997 concernant les déchets 2. Loi n° 451-XIV du 30 juillet 2001 relative à l'octroi de licences d'autorisation concernant certaines activités	X	Réseau national de laboratoires d'observation et de contrôle de la contamination de l'environnement (règlement n° 477 du 19 mai 2000 concernant le réseau de laboratoires)	Page 5 et annexe 2 du rapport

Paragraphe 3 a) et b) – Surveillance, sécurité et protection physique des armes nucléaires et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Mesures de surveillance au stade de la fabrication	s.o.	Sans objet (s.o.)			
2	Mesures de surveillance au stade de l'utilisation		s.o.			
3	Mesures de surveillance des stocks		s.o.			
4	Mesures de surveillance lors du transport		s.o.			
5	Autres mesures de surveillance		s.o.			
6	Mesures de sécurité au stade de la fabrication		s.o.			
7	Mesures de sécurité au stade de l'utilisation		s.o.			
8	Mesures de sécurité concernant les stocks	X	Les codes administratif et pénal répriment les activités illégales dans ce domaine	X	1. Dépôt de déchets radioactifs équipé de systèmes modernes de protection physique 2. Objectifs spéciaux n° 5101 et 5102 pour le renforcement de la protection d'éléments radiologiques émettant des radiations importantes	Page 3 du rapport
9	Mesures de sécurité lors du transport	X	Règlements n°s 45 du 24 janvier 1994 et 672 du 28 mai 2003 concernant le transport des marchandises dangereuses	X	Les services spéciaux de Moldova, d'Ukraine, de la Fédération de Russie et de la Bulgarie sont notamment chargés de la protection physique et de la surveillance	Page 4 et annexe 2 du rapport

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
10	Autres mesures de sécurité					Annexe 2 du rapport
11	Réglementation de la protection physique des installations, des matières et du transport		Règlement n° 590-19 du 10 juin 2003 concernant les objets spéciaux			
12	Homologation des installations nucléaires/habilitation des entités/autorisation de l'utilisation des matières		Aucune installation nucléaire ne fonctionne actuellement dans le pays			
13	Habilitation du personnel					
14	Mesures de surveillance, de sécurité et de protection physique applicables aux vecteurs		s.o.			
15	Autorité nationale chargée de la réglementation	X	Un projet de loi portant sur la conduite d'activités radiologiques (nucléaires) dans des conditions de sécurité a été présenté au Parlement pour adoption		Le projet de loi prévoit des mesures de mise en œuvre	Page 3 du rapport
16	Accords de garanties de l'AIEA	X	Un accord de garanties a été signé le 14 juin 1996 et devrait être ratifié d'ici à la fin de 2005			< http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sir_table.pdf >
17	Code de conduite de l'AIEA sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives		Pas encore			
18	Base de données de l'AIEA sur le trafic de matières nucléaires et autres sources radioactives		La Moldova a accès à la base de données mais n'y participe pas encore			
19	Autres accords concernant l'AIEA		Convention sur la protection physique des matières nucléaires (en vigueur depuis le 5 juin 1998). La Moldova a signé les modifications à la Convention en 2005			

Votre pays a-t-il pris des mesures et dispositions ou des lois pour surveiller les armes nucléaires et les éléments connexes et en assurer la sécurité et la protection? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
20	Autres textes de loi et réglementations internes concernant les matières nucléaires, y compris ceux ayant trait à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires	X	<ol style="list-style-type: none"> 1. Loi n° 1440-XIII du 2 décembre 1997 sur la radioprotection et la sécurité nucléaire 2. Règlement n° 1225 du 22 décembre 1998 concernant les activités des organismes publics chargés de la réglementation dans les domaines de la radioprotection et de la sécurité nucléaire 3. Règlement n° 748 du 3 novembre 1995 concernant la création d'un Comité national de radioprotection 			Annexe 2 du rapport
21	Autres	X	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de loi portant sur la conduite d'activités radiologiques (nucléaires) dans des conditions de sécurité 2. Loi n° 1347-XIII du 9 octobre 1997 concernant les déchets 3. Loi n° 451-XIV du 30 juillet 2001 relative à l'octroi de licences d'autorisation concernant certaines activités 	X	Réseau national de laboratoires d'observation et de contrôle de la contamination de l'environnement (règlement n° 477 du 19 mai 2000 concernant le réseau de laboratoires)	Page 5 et annexe 2 du rapport

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes biologiques et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

	Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?	Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières			X	Mise en service du système Tracker	Page 5 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures					
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques 2. Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			Page 5 et annexe 2 du rapport
6	Régime de licences		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Octroi de licences individuelles		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences					
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'économie et du commerce			Page 4 et annexe 2 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Commission interdépartementale (règlement n° 1039 du 3 octobre 2001 concernant la Commission interdépartementale de contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques)			Page 4 et annexe 2 du rapport
13	Listes de contrôle	X	Produits répertoriés sur la liste nationale des produits soumis à contrôle			Page 5 du rapport
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			
18	Mesures d'application générale	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
19	Transferts immatériels	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
20	Contrôle des biens en transit	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 5 et annexe 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 5 et annexe 2 du rapport
23	Contrôle du financement					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes biologiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 5 et annexe 2 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
27	Autres					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes chimiques et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières			X	Mise en œuvre du système ASYCUDA WORLD	Page 5 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures					
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques 2. Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
6	Régime de licences		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Octroi de licences individuelles		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences					
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'économie et du commerce			Page 4 et annexe 2 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Commission interdépartementale (règlement n° 1039 du 3 octobre 2001 concernant la Commission interdépartementale de contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques)			Page 4 et annexe 2 du rapport
13	Listes de contrôle	X	Produits répertoriés sur la liste nationale des produits soumis à contrôle			Page 5 du rapport
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			
18	Mesures d'application générale	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
19	Transferts immatériels	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
20	Contrôle des biens en transit	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes chimiques et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
23	Contrôle du financement					
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
27	Autres					

Paragraphe 3 c) et d) et questions connexes évoquées aux paragraphes 6 et 10
– Contrôle des armes nucléaires et des éléments connexes

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
1	Surveillance des frontières					
2	Moyens techniques prévus pour la surveillance des frontières			X	Mise en œuvre du système Tracker	Page 5 du rapport
3	Contrôle des opérations de courtage, de commercialisation et de négociation ou de toute activité visant à faciliter la vente de biens et de technologies					
4	Organismes et autorités chargés de l'application des mesures					
5	Législation relative au contrôle des exportations	X	1. Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques 2. Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
6	Régime de licences		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit des matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
7	Octroi de licences individuelles		Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
8	Octroi de licences générales					
9	Dérogations au régime de licences					
10	Conditions d'octroi de licences pour les biens susceptibles d'être exportés/visas					
11	Autorité nationale chargée de délivrer les autorisations	X	Ministère de l'économie et du commerce			Page 4 et annexe 2 du rapport
12	Examen interinstitutions des licences	X	Commission interdépartementale (règlement n° 1039 du 3 octobre 2001 concernant la Commission interdépartementale de contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques)			Page 4 et annexe 2 du rapport
13	Listes de contrôle	X	Produits répertoriés sur la liste nationale des produits soumis à contrôle			Page 5 du rapport
14	Mise à jour des listes					
15	Mesures applicables aux technologies	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
16	Mesures applicables aux vecteurs	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
17	Contrôle des utilisateurs finals	X	Règlement n° 606 du 15 mai 2002 concernant le régime national de contrôle des exportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
18	Mesures d'application générale	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
19	Transferts immatériels	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
20	Contrôle des biens en transit	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
21	Contrôle des transbordements					
22	Contrôle des réexportations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
23	Contrôle du financement					

Votre pays s'est-il donné des textes, des procédures, des dispositions et des mécanismes parmi les suivants aux fins de la surveillance des frontières, de l'exportation et de l'importation et autres transferts d'armes nucléaires et d'éléments connexes? Des sanctions sont-elles prévues à l'encontre de quiconque enfreint les dispositions en vigueur?		Cadre juridique national		Sanctions civiles et pénales, mesures de mise en œuvre, etc.		Observations
		Oui	Quels sont les textes applicables?	Oui	Quels sont les textes applicables?	
24	Contrôle des services de transport					
25	Contrôle des importations	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			Page 4 et annexe 2 du rapport
26	Principe d'extraterritorialité	X	Loi n° 1163-XIV du 26 juillet 2000 relative au contrôle des exportations, des réexportations, des importations et du transit de matières stratégiques			
27	Autres					

Paragraphe 6, 7 et 8 d) – Listes de contrôle, assistance, information

État : République de Moldova

Date du rapport : 17 décembre 2004

Pouvez-vous donner des informations sur les questions suivantes?		Oui		Observations
1	Listes de contrôle – biens/matériel/ matières/technologies	X	Liste publiée dans les numéros 40 à 43 du Journal officiel de la République de Moldova, le 13 mars 2003	
2	Listes de contrôle – autres			
3	Assistance offerte			
4	Assistance demandée			
5	Programmes d'assistance en place (bilatéraux/plurilatéraux/ multilatéraux)			
6	Information à l'intention des industriels	X	<www.cems.md>	Page 5 du rapport
7	Information à l'intention du public	X	<www.cems.md>	